



INFOCÉANS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA RÉGION DU QUÉBEC — AOÛT - SEPTEMBRE 2009/VOLUME 12/NUMÉRO 4

VISITE DE LA MINISTRE SHEA AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Le 17 juillet dernier, la ministre des Pêches et des Océans, l'honorable Gail Shea, était de passage aux Îles-de-la-Madeleine. Richard Nadeau, directeur général régional, et Roger Simon, directeur du secteur Îles-de-la-Madeleine, tous deux de Pêches et Océans Canada, l'accompagnaient dans sa visite.



La ministre Shea lors de la conférence de presse

La ministre était dans l'archipel afin d'annoncer une aide financière à l'industrie aquacole dans le cadre du Programme d'innovation en aquaculture et d'accès aux marchés (PIAAM). Elle a également profité de sa visite pour rencontrer divers intervenants de l'industrie maritime des Îles. Ainsi, elle a pu échanger avec des représentants d'associations de pêcheurs, de chasseurs de phoque et d'administrations portuaires, des aquaculteurs et des transformateurs de produits marins ainsi qu'avec des élus municipaux et provinciaux de l'archipel. Ces rencontres lui ont donné l'occasion de voir, entre autres, des infrastructures portuaires où des investissements sont prévus dans le cadre du *Plan d'action économique* du Canada,



Lors du 5 à 7, en compagnie de Gaston Lapierre, directeur général des Fruits de Mer Madeleine.

une usine de transformation et le Centre d'interprétation du phoque de Grande-Entrée.

Un goûter a été servi en fin de journée au site de la Côte, près du port de pêche de l'Étang-du-Nord. L'ensemble des intervenants de l'industrie étaient présents, ainsi que le maire des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, et le député provincial, Germain Chevarie. Bref, ce fut une journée bien remplie pour la ministre!

» SUITE EN PAGE 3

INAUGURATION DE L'AÉROGLISSEUR VCA MAMILOSSA

Le nouveau véhicule à coussin d'air de la Garde côtière canadienne, le VCA *Mamilossa*, a été inauguré par l'honorable Gail Shea, ministre des Pêches et des Océans du Canada, le 30 juillet dernier à Trois-Rivières. Une bénédiction et une purification selon la tradition abénaquise ont ponctué la cérémonie.

En langue abénaquise, *Mamilossa* signifie « qui marche de la berge jusque sur l'eau ». Chaque véhicule à coussin d'air (VCA) de la Garde côtière canadienne porte un nom autochtone propre à la région à laquelle il est rattaché.

La marraine du VCA *Mamilossa*, M^{me} Claudette Petitpas, a également participé à l'inauguration en brisant une bouteille de champagne sur la coque de l'aéroglesseur. Depuis plus de 30 ans, M^{me} Claudette Petitpas est bénévole au sein de la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC), région du Québec, et donne de son temps aux Escadrilles canadiennes de plaisance.

Le *Mamilossa* est un véhicule lourd, puissant et amphibie utilisé pour le déglacage des rivières et des endroits difficilement accessibles aux brise-glace traditionnels. Outre son rôle essentiel pour la prévention des inondations, il est utilisé comme baliseur et servira lors de missions de recherche et de sauvetage ou lors d'interventions environnementales.

Le *Mamilossa* est basé à Trois-Rivières. Il pourra être déplacé rapidement sur tout le territoire québécois de la Garde côtière canadienne (GCC).

La fiche technique de l'aéroglesseur est disponible à l'adresse suivante : www.marinfo.gc.ca/fr/flotte/mamilossa.asp

Stéphanie Lapointe
Direction des communications



MPO P. DIONNE

L'inauguration du *Mamilossa* a eu lieu en présence de René Grenier, sous-commissaire de la GCC, Marc Demonceaux, commissaire adjoint de la GCC au Québec, Luc Lavoie, commandant responsable de la base des aéroglesseurs de Trois-Rivières, Georges Da Pont, commissaire de la GCC, Claudette Petitpas, marraine du VCA *Mamilossa*, Gail Shea, ministre des Pêches et des Océans du Canada.

Dépêches (2) (3) (4)

Aquaculture (2)

Espèces en péril (2)

Condamnations (4)

Nouvelles publications (4)

SAUVETAGE DE BALEINES

UN CACHALOT SUR LA CÔTE-NORD

En juin dernier, un cachalot, qui s'était pris dans des engins de pêche dans la baie de Sept-Îles, a été libéré de ses entraves. Le mammifère marin d'une quinzaine de mètres et pesant environ 40 tonnes était immobilisé. Il s'était enroulé dans un câble reliant un casier de crabe à une bouée. Après plusieurs heures de travail, des citoyens et des agents de Pêches et Océans Canada sont finalement parvenus à le dégager. Le cétacé a aussitôt pris le large, mais des cordages sont restés accrochés à l'animal. Il a malheureusement été retrouvé mort quelques jours plus tard.



UN PETIT RORQUAL EN GASPÉSIE

Une semaine auparavant, les agents des pêches participaient au sauvetage d'un petit rorqual dans le secteur de Grande-Rivière. La baleine était prisonnière d'un câble de casier à homard et seule sa tête pouvait émerger. Il aura fallu deux heures de travail acharné afin de libérer le cétacé.

Les agents des pêches Clément Beaudoin, Kent Chrétien, Daniel Dickner, Alain Fortin, Ken Jenniss, Colette Major et Mario Moreau ont participé à ces missions de sauvetage pour le moins périlleuses. La plupart des agents de Pêches et Océans Canada de la région du Québec ont suivi une formation de sauvetage donnée par des spécialistes du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) afin d'intervenir adéquatement auprès de baleines empêtrées dans des engins de pêche. Ces agents méritent nos félicitations pour leur intervention auprès de grands mammifères marins en difficulté.

Martial Ménard
Direction des politiques et de l'économie

Aquaculture

INNOVATION AQUACOLE AU QUÉBEC

Trois projets aquacoles québécois recevront plus de 66 000 \$ du gouvernement canadien pour innover dans le domaine des opérations, stimuler la productivité et améliorer la performance économique des entreprises qui en bénéficieront. Cette somme, provenant du Programme d'innovation en aquaculture et d'accès aux marchés (PIAAM), s'ajoute aux 141 000 \$ investis l'an dernier dans deux autres projets aquacoles québécois.

GROSSISSEMENT DE MYES À L'ÉCHELLE COMMERCIALE

La mye est une espèce candidate pour la diversification aquacole au Québec et dans l'est du Canada. La culture de mye est en développement et a fait l'objet de recherche expérimentale, particulièrement aux Îles-de-la-Madeleine. Ce projet vise à transposer les connaissances acquises à l'échelle commerciale, plus spécifiquement pour la croissance des juvéniles, par le développement et la mise à l'essai d'un système de prélevage de petites myes et d'un système de protection contre leurs prédateurs.

MÉCANISATION ET AUTOMATISATION DU TRI DE NAISSAIN DE MYES

Le tri du naissain de myes demeure l'un des principaux freins à la rentabilité de l'industrie myicole naissante au Québec. Ce projet vise à doter l'industrie d'un concept de trieuse efficace et abordable qui réduira sensiblement les coûts de l'opération. Après une analyse de la procédure de tri manuel et des essais antérieurs de conception d'une trieuse mécanisée, l'équipe de travail concevra et fabriquera un prototype qui sera mis à l'essai aux Îles-de-la-Madeleine. Une analyse coûts/bénéfices de l'utilisation du prototype mènera à terme les travaux.

PRODUCTION DE CHAIR DE MOULE CUITE

Ce projet doit permettre d'optimiser l'efficacité d'une ligne automatisée de cuisson sous pression de moule d'élevage, tout en tenant compte de la qualité du produit et des coûts de production. La capacité de produire de la chair de moule cuite à un prix compétitif ouvrira la voie au développement de produits élaborés de haute qualité. Ces produits permettront d'étendre les marchés, tout en augmentant le degré de valorisation de l'espèce. Ceci contribuera à diminuer la pression de la concurrence qui pèse sur nos entreprises et à consolider notre industrie myicole.

La Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) et ses partenaires régionaux investiront près de 70 000 \$ dans ces trois projets.

Pierre Lauzier
Gestion des pêches et de l'aquaculture

ESPÈCES EN PÉRIL : DES PRATIQUES EXEMPLAIRES

Avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur les espèces en péril*, les pêcheurs doivent compléter un journal de bord lorsqu'ils capturent accidentellement des espèces en péril, en particulier le loup tacheté et le loup à tête large. L'information sur ces espèces est très utile et fournit des renseignements nécessaires aux biologistes responsables de suivre l'évolution des différentes espèces.

Lors de la dernière saison de pêche, un projet de sensibilisation auprès des capitaines et des aides-pêcheurs a été réalisé en collaboration avec l'entreprise Biorex. Ce projet a permis de constater que les pêcheurs de la Gaspésie sont de plus en plus nombreux à utiliser la technique de manipulation et de remise à l'eau appropriée pour les loups.

Outre l'obligation légale de fournir l'information relative aux espèces en péril, la collaboration des pêcheurs de la Gaspésie est précieuse et de plus en plus exemplaire. Nous voulons particulièrement souligner la contribution de Paul René Caron, Jean Savage et Irvin Jones qui fournissent régulièrement des journaux de bord bien complétés.

COUP D'ŒIL SUR LES LOUPS DE MER

Les loups de mer – loup tacheté, loup à tête large et loup atlantique – sont des poissons solitaires dont la croissance est très lente et dont la durée de vie est longue. Les loups de mer atteignent la maturité vers l'âge de 7 ou 10 ans.

Ils se nourrissent principalement d'échinodermes, comme les étoiles de mer, mais aussi de crustacés, de mollusques et d'autres poissons. La période de frai a lieu en été, alors que les loups déposent une masse de gros œufs sur le fond.



ANDREW J. MARTINEZ

Bien que les trois espèces de loups présentes dans le golfe du Saint-Laurent soient inscrites sur la liste des espèces en péril de la *Loi sur les espèces en péril*, le loup tacheté et le loup à tête large sont dans une situation plus grave (statut d'espèce menacée). En moins de 20 ans, ils ont connu un déclin de plus de 90 %. Les menaces les plus probables incluent la mortalité par prise accessoire et la modification de l'habitat par le chalutage du fond.

L'information sur les espèces en péril transmise par les pêcheurs et les observateurs, en particulier à l'intérieur des journaux de bord, contribue à l'amélioration de nos connaissances.

Chantale Thiboutot
Gestion des pêches et de l'aquaculture

EMPLOIS À LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

La Garde côtière canadienne vous offre des possibilités de carrière intéressantes.

- En voici quelques-unes :
- Officier de navigation
 - Matelot de pont/timonier
 - Officier de communications et de trafic maritimes
 - Officier mécanicien
 - Matelot de salle des machines
 - Technicien en électronique

Pour plus de renseignements :
www.marinfo.gc.ca
1-866-660-6948 (sans frais)
info-carrieres-RQ@dfo-mpo.gc.ca



C'EST PLUS QU'UN TRAVAIL.
C'EST UNE AVENTURE.

IT'S NOT A JOB.
IT'S AN ADVENTURE.

VISITE DE LA MINISTRE SHEA AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE



La ministre rencontre les intervenants de la communauté anglophone de Grosse-Île. Elle est ici en compagnie de Richard Sweet (au centre), président de l'Administration portuaire de Grosse-Île, Davide Burke (à gauche), président de l'Association of Inshore Fishermen of the Magdalen Islands, Sylvie Boucher, députée de Beauport-Limoilou et Winston Clark (à droite), gérant de la Cape Dolphin Cooperative. Elle a visité l'usine de la coopérative ainsi que le quai de Grosse-Île, où un projet de réfection portuaire est prévu.



Le maire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau, remet à la ministre un ensemble de produits locaux en lui souhaitant la bienvenue aux Îles.



La ministre avec Léonard Poirier, directeur général de l'Association des pêcheurs propriétaires des Îles-de-la-Madeleine (APPIM), lors d'un dîner avec les représentants de l'association et Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale. La ministre Shea a invité l'APPIM à soumettre son point de vue concernant le volet II du programme d'aide aux pêcheurs de homard du Canada atlantique et du Québec.

Luc Boucher
Secteur Îles-de-la-Madeleine



La ministre Shea a tenu à rencontrer l'ensemble des intervenants de l'industrie du phoque, tant chasseurs que transformateurs. Elle les a assurés que le ministre du Commerce international et elle-même continueraient de rechercher des solutions en ce qui concerne la décision du Conseil de l'Union européenne de bannir l'importation des produits du phoque en Europe.

- 1) Échange avec Denis Longuépée, président de l'Association des chasseurs de phoque des Îles, au Centre d'interprétation du phoque de Grande-Entrée.
- 2) À la Boucherie Côte-à-Côte, où la ministre Shea s'est procuré divers produits du phoque, en compagnie de Denis Éloquin et Réjean Vigneau, tous deux membres du comité consultatif sur le phoque des Îles-de-la-Madeleine, ainsi que Sylvie Boucher et de Denis Longuépée.
- 3) Explications de Bernard Guimont, président de TAMASU, sur le projet d'utilisation de valves cardiaques de phoque à des fins médicales chez l'humain.

MPO PAPAGEORGE

Dépêches

AGENTS DES PÊCHES D'UN JOUR

Cet été, quatre jeunes des écoles primaires de Pabos et de Caplan ont eu la chance d'être agent des pêches d'un jour. C'est par un tirage effectué auprès de tous les élèves rencontrés lors du Programme scolaire de Conservation et Protection qu'ils ont été choisis pour vivre cette expérience.

Pendant toute une journée, ils ont secondé deux agents des pêches de Grande-Rivière lors de leurs patrouilles terrestre et maritime. Les jeunes ont eu l'occasion de visiter les installations portuaires et de pêche et d'accompagner les agents lors de leurs rencontres avec les pêcheurs.

Cette activité très enrichissante pour les jeunes a été rendue possible grâce au Programme scolaire de Conservation et Protection dont l'objectif est de faire connaître le travail des agents des pêches et de sensibiliser les élèves de sixième année à la protection des ressources marines et de l'habitat du poisson.



À gauche, l'agent Pierre Gagnon avec Thomas, et à droite, l'agente Colette Major avec Claudia. (École Cap Beau-Soleil de Caplan)



À gauche, l'agent Pierre Gagnon avec Benjamin, et à droite, l'agente Colette Major avec Gabriel. (École Saint-Paul de Pabos)

CONTRIBUTION AU SENTIER MARITIME DU SAINT-LAURENT

En mai dernier, la Direction régionale des ports pour petits bateaux a reçu avec grand plaisir un Certificat de reconnaissance remis par la Fédération québécoise du canot et du kayak. Ce certificat souligne la contribution de Pêches et Océans Canada, en collaboration avec les administrations portuaires locales, dans ses efforts pour rendre les installations lui appartenant accessibles aux usagers du Sentier maritime du Saint-Laurent et à l'ensemble de la population.



Le Ministère s'implique depuis quelques années dans le développement de ce sentier et de ses différentes routes bleues. En plus de permettre l'accès à certaines installations, des experts du ministère offrent des conseils sur les bonnes pratiques à adopter pour l'observation des mammifères marins lors de sorties en mer, sur la protection de l'habitat du poisson et sur les habitats sensibles, notamment ceux des espèces aquatiques en péril. Ils fournissent également des renseignements utiles en cartographie et en sécurité nautique. Ces renseignements ont d'ailleurs servi à l'élaboration des 78 cartes couvrant les tronçons actuellement accessibles du sentier et à la préparation d'un programme de sensibilisation.

Le Sentier maritime est une voie navigable, cartographiée, mais non balisée, que peuvent utiliser les petites embarcations possédant un faible tirant d'eau, tout particulièrement les kayaks de mer. Il s'agit également d'un réseau d'aires de repos, de campings, de mises à l'eau, de services d'hébergement et d'alimentation. Le but de cette initiative est avant tout de mettre en valeur et de rendre accessible ce majestueux cours d'eau qu'est le Saint-Laurent, tout en sensibilisant les usagers aux effets de leurs activités sur l'environnement et à adopter une pratique sécuritaire sur l'eau.

Le sentier compte désormais quatre routes bleues en opération et deux autres en développement, représentant quelque 1 800 km de sentiers navigables.

Si votre curiosité est piquée, consultez le site Internet du Sentier maritime du Saint-Laurent : www.sentiermaritime.ca.

Lyne Beaumont
Ports pour petits bateaux

CONDAMNATIONS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PÊCHES

Pêches et Océans Canada (MPO), région du Québec, rend public le nom de pêcheurs condamnés pour diverses infractions à la *Loi sur les pêches*. Le MPO continue d'appliquer avec rigueur sa politique de tolérance zéro à l'égard des contrevenants. Le Ministère, dont le mandat est de protéger et de conserver les ressources halieutiques, surveille de très près les activités de pêche. **Pêches et Océans Canada encourage la population à signaler tout acte de braconnage en composant le 1-800-463-9057. Les appels sont confidentiels.**

CONTREVENANT / DOMICILE	INFRACTION/AMENDE
Yvon Chevarie Havre-aux-Maisons	Dérogation à ses conditions de pêche au homard en ayant commencé ses activités avant 5 h. 750 \$
Arnaud Landry Havre-Saint-Pierre	Omission de remplir correctement son livre de bord pour la pêche au crabe des neiges pour la saison 2008. 1 000 \$ Pêche au pétoncle en omettant d'activer le Système de surveillance des navires durant trois expéditions de pêche. Un total de 1 700 \$ + suspension de permis de pêche au pétoncle pour la période du 15 juillet au 30 octobre 2009
Aubré Wellington Leclerc Longue-Rive	Possession de myes de taille inférieure à la limite permise de 51 mm. 200 \$
Marcel Mathurin Anse à Valteau	Pêche sans autorisation. Utilisation d'un filet sans étiquette valide. Utilisation de filets avec un maillage inférieur à la limite légale. 2 500 \$
ENQUÊTE VAGUE DE FOND SUR LES DÉBARQUEMENTS DE FLÉTAN DU GROENLAND (TURBOT)	
Marcel Roy Cloridorme	Aide ou encouragement à un observateur à quai pour fournir des faux renseignements. Faux renseignements transmis à Pêches et Océans Canada. Dérogation aux conditions de permis en omettant de faire peser tout le poisson débarqué. 7 800 \$

Martin Bourget
Communications

Nouvelles publications

NOUVEAUX AVIS SCIENTIFIQUES SUR INTERNET

Les avis scientifiques suivants sont maintenant disponibles sur le site du Secrétariat canadien de consultation scientifique, www.dfo-mpo.gc.ca/csas, dans la section *Publications du SCCS, série Avis scientifiques (2005 +)*, année 2009 :

- Évaluation du stock de bélugas du Nord du Québec (Nunavik) (*Delphinapterus leucas*) (2009/016)
- État de l'océan en 2008 : Conditions océanographiques physiques dans le golfe du Saint-Laurent (2009/019)
- Évaluation des stocks de mactre de Stimpson des eaux côtières du Québec en 2008 (2009/021)
- Évaluation du stock de crabe des neiges de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (zones 13 à 17 et 12A, 12B et 12C) en 2008 (2009/027)
- Évaluation des populations de homard de la Côte-Nord (ZPH 15, 16 et 18) et de l'île d'Anticosti (ZPH 17) en 2008 (2009/047)

PORTRAIT GLOBAL DE L'ÉTAT DU SAINT-LAURENT

Le Saint-Laurent affiche à ce jour un bilan de santé allant d'intermédiaire à bon. C'est ce qui ressort de l'édition 2008 du *Portrait global de l'état et de l'évolution du Saint-Laurent*, réalisé par des partenaires du Comité de concertation Suivi de l'état du Saint-Laurent. Ce bilan a été réalisé dans le cadre de l'Entente Canada-Québec Plan Saint-Laurent pour un développement durable 2005-2010.

L'étude touche les principales composantes de l'environnement que sont l'eau, les sédiments, les ressources biologiques, les usages et les rives. Elle présente les résultats de travaux de nombreux scientifiques appartenant aux organisations engagées dans la mise en œuvre du Programme Suivi de l'état du Saint-Laurent. Plusieurs scientifiques de Pêches et Océans Canada ont contribué à la réalisation de ce document vulgarisé.

Pour en connaître davantage, visitez le site du Plan Saint-Laurent au www.planstlaurent.qc.ca, sous *Suivi de l'état du Saint-Laurent*.

INSTRUCTIONS NAUTIQUES POUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT

Le Service hydrographique du Canada vient de publier la 3^e édition du fascicule des *Instructions nautiques du fleuve Saint-Laurent ATL 112*. L'information contenue dans cette édition couvre un des secteurs de plaisance les plus achalandés, soit celui situé entre Cap-Rouge et Montréal, incluant la rivière Richelieu.

Ce fascicule comprend de nombreux renseignements pour offrir des voies navigables accessibles et sécuritaires aux usagers. Il contient, entre autres, de l'information hydrographique récente, des photographies, les détails des chenaux principaux et secondaires, des secteurs balisés spécifiquement pour la navigation de plaisance ainsi que la liste des marinas et leurs services. Les instructions nautiques offrent également de l'information sur les dangers inhérents à la navigation, les courants, les écluses, et plus encore.

Les instructions nautiques sont en vente au coût de 9,95 \$ chez les dépositaires autorisés du Service hydrographique du Canada. La liste des dépositaires est disponible à l'adresse suivante : www.cartes.gc.ca.

AOÛT - SEPTEMBRE 2009/VOLUME 12/NUMÉRO 4

Publié par : **Pêches et Océans Canada**
Région du Québec
Direction régionale des communications
104, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 7Y7
Téléphone : 418-648-2239

Directrice : Caroline Hilt

Rédactrice en chef : Karina Laberge

Comité éditorial : Cédric Arseneau, Lyne Beaumont, Patrice Dallaire, Réjean Dufour, Carole Dumont, Guy Laberge, Martial Ménard, Danièle Raby, Annie Vigneau.

Coordonnatrice de production : Stéphanie Lapointe

Coordonnateur visuel : Denis Chamard

Collaborateurs : Jacques Boudreau, Luc Boucher, Martin Bourget, Charley Cyr, Danielle Dorion, Normand Doucet, Viviane Haerberlé, Claude Paquette, Sylvi Racine, Chantale Thiboutot.

INFOCÉANS renseigne les clients de la région du Québec sur les politiques et les programmes de Pêches et Océans Canada. Pour vous abonner, envoyez une demande à l'adresse ci-contre. Toute reproduction est permise, avec indication de la source. La rédaction souhaite être avisée par écrit de cette utilisation. Aussi disponible sur le site www.dfo-mpo.gc.ca sous *Région du Québec*.

ISSN 1485-6069